

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

10.01.2018

Dossier complet le :

24.01.2018

N° d'enregistrement :

F09318P0012

1. Intitulé du projet

Demande de défrichement pour un projet d'extension d'une installation de Stockage de Déchets Inertes soumise à enregistrement sur le site de la Mescla - Commune de Malaussène

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Malaussénoise de Valorisation (M.D.V.)

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

BERMONT YVES

RCS / SIRET

53512761000010

Forme juridique SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Décret 2016-1110 Rubrique 47 a) et b)	La surface à défricher, comprise entre 0,5 et 25 ha, s'élève à 10 ha 36 a et 10 ca en 4 phases de 5 ans. Commune de Malaussène, lieu-dit Les Clues, section D, parcelle 65 p pour 32 800 m ² , 77 p pour 5 110 m ² , parcelle 78 pour 30 400 m ² , parcelle 79 pour 13 740 m ² , parcelle 243 p pour 14 240 m ² , et parcelle 246 p pour 7 320 m ² . Cette surface constitue une surface maximale et sera diminuée en tant que de besoin en fonction du projet.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste au défrichement de la zone d'extension du centre de stockage de déchets inertes de la Mescla. Les terrains concernés par le défrichement se situent au lieu-dit "Les Clues".

D'après les relevés naturalistes réalisés sur site, les boisements concernés par le défrichement sont constitués des feuillus présents à 70-80% (les feuillus se composent essentiellement de Frênes, Charmes, Chêne pubescent, Chênes vert, l'orme, le peuplier et l'érable sont également présents) et de pins sylvestre en moindre proportion.

La zone de défrichement correspond à l'enveloppe de la verse du projet d'extension du centre de stockage.

4.2 Objectifs du projet

Le projet a pour objectif de permettre l'extension du centre de stockage de la Mescla déjà autorisé.

Le contexte du département fait que le besoin de stockage est plus important que la capacité.

L'extension évite l'ouverture d'un nouveau site et permet d'utiliser les techniques et infrastructures déjà en place et maîtrisées.

L'installation de Stockage de Déchets Inertes Non Dangereux actuelle, autorisée par l'arrêté du 24 juillet 2011, modifié le 18 juillet 2013 et le 23 décembre 2014, est située dans le site dit de la Mescla, qui a fait l'objet dans le passé d'une exploitation de carrière.

la présence de l'I.S.D.I.N.D. dans un département manquant cruellement d'installations de stockage a conduit rapidement à une augmentation sensible des apports.

De ce fait, la présence limitrophe d'un site potentiel d'accueil dépourvu de contraintes techniques, sécuritaire et environnementale, permettrait d'augmenter de quelques années supplémentaires la durée de vie de l'I.S.D.I.N.D., sans ouvrir de nouveaux accès sur la RD 6202, ce qui constitue un atout important et de perdurer l'intérêt général de cette installation au plan local et départemental.

Le projet consiste donc au défrichement d'une zone d'extension du centre de stockage existant.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

L'opération consistera à l'abattage et au dessouchage des arbres présents sur l'emprise du projet.

Cette opération se déroulera à l'avancement en fonction de la progression de l'exploitation sur une durée de 20 ans, cet avancement s'effectuant par tranche montante de 15 m de hauteur avec une pente intégratrice générale de 30° sur les cotes d'altitude de 196 NGF à 408 NGF.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Idem qu'au 4.3.1

Les phases d'exploitation conduiront au phasage quinquennales suivants :

- . 1^o phase de 5 ans : défrichement de 16 940 m² ;
- . 2^o phase de 5 ans : défrichement de 21 005 m² ;
- . 3^o phase de 5 ans : défrichement de 30 485 m² ;
- . 4^o phase de 5 ans : défrichement de 35 180 m² ;
- . TOTAL : 103 610 m²

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?
La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Autorisation de défrichement à demander

Article L. 341-1 du code forestier

Autorisation ICPE pour l'extension du centre de stockage sous la rubrique 2760-3 (enregistrement), en cours d'instruction.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
La surface à défricher aura une emprise comprise entre 0,5 et 25 ha.	La surface maximale à défricher sera de 10,3610 ha.

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Lieu-dit "les Clues"
commune : Malaussène
code postal : 06 710

Coordonnées géographiques¹

Long. 4 3° 54' 57" 50N Lat. 7 ° 10' 02" 95E

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Point d'arrivée :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

L'opération de défrichement permettra l'extension du centre de stockage de déchets inertes non dangereux de la Mescla qui consiste à la mise en dépôt de déchets inertes non dangereux dans la surface de la verse dont le terrain a été défriché, l'exploitation de cette verse s'effectuant par tranche montante de 15 m de hauteur de la cote 196 NGF à 408 NGF par phase de 5 ans sur une durée de 20 ans pour le défrichement et de 22 ans pour l'exploitation et la remise en état.

¹ Pour l'outre mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Les-donnees-environnementales.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zones/espaces/vieweif/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Z.N.I.E.F.F de type I -06-100-155 Mont Vial-Mont Brune-le Gourdan et Z.N.I.E.F.F de type II -06-129-100 Défilé de Chaudan et Gorges de la Mesclia En partie En partie
En zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site Intérêt Communautaire – FR9301564 Gorges de la Vésubie et du Var - mont Vial - mont Férierion S.I.C. 1 500 m à l'Est Site Intérêt Communautaire – FR9301563
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Drainage des eaux de ruissellement traversant la verse à matériaux du centre de stockage par cunettes avec bassin de régulation des eaux et bassin de décantation avec rejet au Var.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Destruction de l'habitat naturel et perturbation des espèces présentes. L'étude faune flore réalisée démontrent l'absence d'espèces protégées hormis l'avifaune et les reptiles classiques dans ce type de milieu.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sur le lieu même de l'emprise concernée par destruction de l'habitat naturel des espèces présentes sur le site.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Défrichement de 10,3610 hectares, réalisé au fur et à mesure de l'exploitation en 4 phases de 5 ans.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	. Pas d'augmentation de trafic par rapport au site avec extension. . Site isolé.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	. Bruit des engins de chantiers. . Site isolé, peu de matériel utilisé.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Gaz d'échappement des engins
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le drainage des eaux météoriques de ruissellement traversant la verse à matériaux avec rejet au Var par l'intermédiaire d'un bassin de régulation et de décantation
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'exploitation même permet de stocker des déchets inertes non dangereux.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Le centre de stockage constitue une extension du centre de stockage actuel limitrophe et n'induit pas d'effets supplémentaires.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Voir annexe résumé non technique du projet d'extension.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Concernant le défrichement et à l'aune du premier défrichement autorisé au titre de l'autorisation du centre de stockage actuel (arrêté 2011) qui n'a pas fait l'objet d'une étude d'impact, il ne paraît pas indispensable que le défrichement soit soumis à étude d'impact et ce d'autant plus que l'étude faune flore diligenté sur une période de un an, n'a pas révélé la présence d'espèces protégées hormis l'avifaune et les reptiles (lézards, ...) classiques rencontrés dans ce type de lieux qui ne prête pas à des mesures compensatoires.

De plus, il est rappelé que ce défrichement s'effectuera à l'avancement sur une durée d'une vingtaine d'années, en 4 phases de 5 ans.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Etude faune, flore et habitats (partie 6 du dossier réalisé : zones institutionnalisées et étude naturaliste) ;

Etude d'incidence Natura 2000 (partie 7 du dossier réalisé : sites Natura 2000) ; - Résumé non technique du dossier du projet d'extension (pièce O du dossier réalisé).

Le dossier du projet d'extension, soumis à enregistrement, est en cours d'instruction à la D.R.E.A.L.-UT06.

signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Malaussène

le, 22 janvier 2018

Signature

MALAUSSENOISE DE VALORISATION
"La Mexlo" - RN 202
06710 MALAUSSÈNE
Tel / Fax : 04 92 02 81 93

N.B. : Le présent CERFA est substitué à celui du 26 septembre 2017 consécutivement à sa modification administrative.

Annexe n°1 à la demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation d'une étude d'impact

Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire
À JOINDRE AU FORMULAIRE CERFA N° 14734

NOTA : CETTE ANNEXE DOIT FAIRE L'OBJET D'UN DOCUMENT NUMÉRISÉ DISTINCT
LORSQUE LA DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS EST ADRESSÉE À L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE
PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

Personne physique

Nom		Prénom	
Adresse			
Numéro	Extension	Nom de la voie	
Code Postal	Localité	Pays	
Tél.		Fax	
Courriel	@		

Personne morale

Nom	BERMONT	Prénom	Yves
Adresse du siège social			
Numéro	Extension	Nom de la voie	La Mescla - RD 6202
Code postal	06710	Localité	Malaussène
		Pays	France
Tél.	04.92.02.81.93	Fax	04.92.02.81.93
Courriel	bermont-et-fils@wanadoo.fr		

Personne habilitée à fournir des renseignements sur la présente demande

Nom	MARCHAND ET ALLEMAND	Prénom	Max et Laurent
Qualité	Consultant M.D.V. et Directeur de la S.E.C.		
Tél.	06.28.35.13.12 et 06.09.80.76.53	Fax	/
Courriel	max-marchand@hotmail.fr et lallemand@carrieres-sec.com		

En cas de co-maîtrise d'ouvrage, listez au verso l'ensemble des maîtres d'ouvrage.